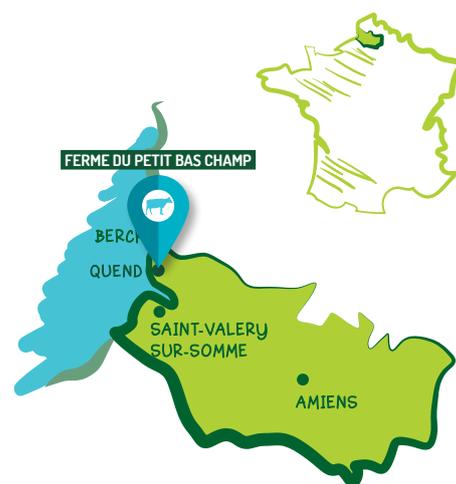


ADAPTER LE NOMBRE DE BOVINS AU COURS DES PÉRIODES DE PÂTURAGE, POUR VALORISER ET PRÉSERVER UNE GRANDE PARCELLE EN MARAIS

Alexandre présente ici comment il parvient à valoriser et préserver une grande parcelle de marais avec des bovins dans le contexte de sa ferme. Cette expérience a été suivie dans le cadre du collectif d'éleveurs de la Baie de Somme animé par le Le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et la Chambre d'Agriculture de la Somme, pour mieux valoriser les prairies humides avec la démarche Pâtur'Ajuste.



LA FERME SCEA DU PETIT BAS CHAMP ALEXANDRE LOYE

- **Commune** : Quend, département de la Somme
- **Surface** : 135 ha dont 30 ha de prairies et 45 ha de marais pâturés, 60 ha cultivés Céréales (blé, avoine, épeautre), Luzerne, betterave fourragère,
- **Troupeau** : 60 vaches allaitantes et la suite. Quelques porcs sur paille
- **Production** : Bœuf (3 ans), veau sous la mère, vaches prêtes ou engraisées, porc
- **Atelier culture de vente de céréales**
- **Commercialisation** : Vente à la ferme et dans un magasin de producteur à Amiens

Contexte de la ferme

ALEXANDRE CHERCHE À SIMPLIFIER LE TRAVAIL SUR LA CONDUITE DES LOTS ET DES SURFACES POUR SE CONSACRER À LA COMMERCIALISATION

Alexandre est un jeune agriculteur qui a repris la ferme familiale en abandonnant le lait depuis 2014, pour proposer de la viande bovine locale et durable en vente directe, avec une alimentation produite sur la ferme (herbe et céréales). Trois périodes équilibrées de vêlage sont organisées au printemps, en automne et en hiver, de façon à avoir des produits toute l'année et à faciliter l'organisation du travail (suivi des lots, rattrapage des vides, étalement du travail, disponibilité des box de vêlage, gestion du taureau...).

UN SYSTÈME D'ÉLEVAGE ET DES COMPÉTENCES QUI SE METTENT EN PLACE PROGRESSIVEMENT

Ces dernières années, Alexandre a investi du temps et de l'argent dans la mise en place de clôtures et de parcs de contention pour faciliter le travail sur les pâturages. Il a constaté que l'ensemble des lots d'animaux est capable de valoriser des végétations très diversifiées et grossières. Il a pris conscience de l'importance de se fixer des objectifs saisonnalisés sur les parcelles et sur les lots d'animaux, de façon à pouvoir anticiper et sécuriser les ressources et les performances au pâturage. Alexandre choisit les lots d'animaux en fonction des fonctionnalités des parcelles. Il met par exemple les vaches avec les veaux dans les parcelles où il est facile d'organiser un pâturage tournant de façon à améliorer la docilité des animaux et faciliter leur rattrapage. Il cherche également à limiter les déplacements des animaux au cours de l'année et s'appuie donc sur le report sur pied pour allonger la disponibilité alimentaire.

Déclencheur de l'expérience

Même si les cultures et les intercultures occupent une place importante dans le système notamment pour la finition des animaux en bâtiment, l'éleveur a beaucoup développé l'herbe et le pâturage ces dernières années pour gagner en autonomie et pour limiter le travail. Il a notamment intégré des nouvelles surfaces en marais pour accompagner l'augmentation progressive du troupeau et développer le pâturage.

Le projet de la ferme a rencontré celui du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard qui cherche à nouer des partenariats avec des éleveurs afin de préserver et valoriser la biodiversité remarquable des marais qui ont souvent perdu leur usage agricole depuis l'intensification des pratiques.

Objectif de l'expérience

L'OBJECTIF EST DE TROUVER UN USAGE AGRICOLE QUI SOIT INTÉRESSANT À LA FOIS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ REMARQUABLE DU SITE.

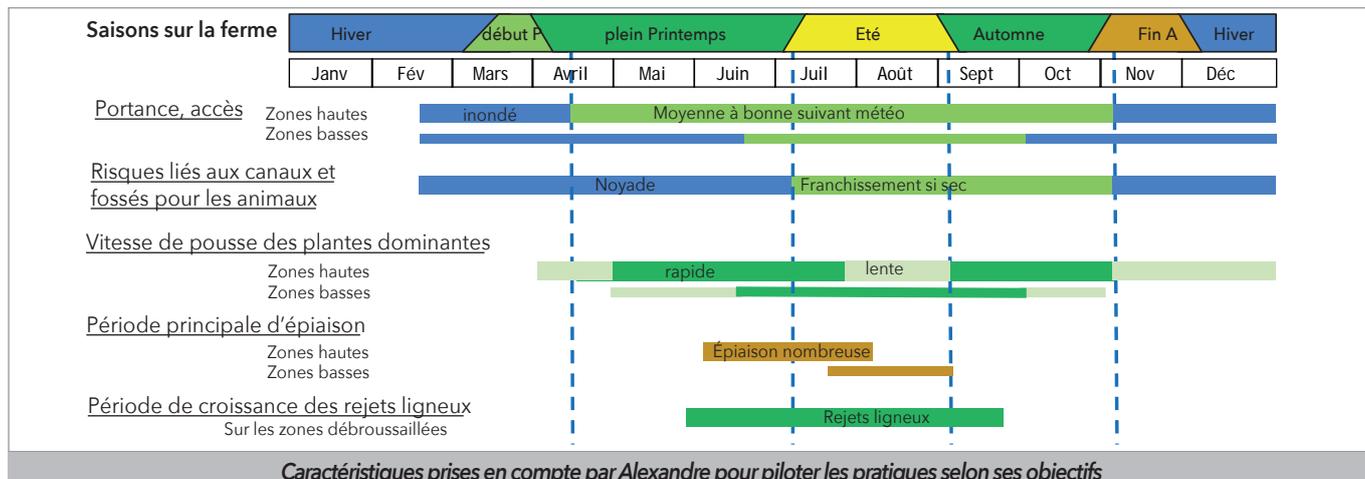
L'éleveur cherche à pâturer le marais avec les vaches ou les génisses gestantes du printemps à l'automne, pour décharger au maximum les surfaces proches de la ferme, qui sont prioritaires pour les animaux nécessitant une surveillance accrue (vêlage, finition).

L'objectif est également de faire évoluer la végétation vers plus de diversité et de limiter la repousse des ligneux suite aux travaux de restauration de la biodiversité menés en 2018.

PRÉSENTATION DE LA PARCELLE DE MARAIS

Il s'agit d'une grande parcelle en marais très humide de 16 ha située au cœur des marais arrière littoraux appartenant au Conservatoire du littoral. Elle est assez proche de l'exploitation (2km) ce qui rend la surveillance du troupeau moins contraignante. L'accès est difficile en période humide, le chemin devenant infranchissable. La parcelle est équipée partiellement d'une clôture fixe, un canal faisant office de

limite naturelle. Un parc de contention a été installé. Des travaux de restauration de la biodiversité ont été réalisés en 2018 pour rouvrir le milieu et retrouver une végétation typique des prairies hygrophiles et des bas-marais pâturées (abattage d'arbres, fauche exportatrice de la végétation de type mégaphorbiaie et roselière, création et restauration de mare).



Pratiques mises en oeuvre

1/ LES PREMIÈRES VACHES ARRIVENT FIN AVRIL - DÉBUT MAI LORSQUE LA PARCELLE EST RESSUYÉE EN SURFACE.

Même si les zones les plus inondées n'ont pas encore poussé, il y a de toute façon de la végétation dans les zones plus hautes. Au début la végétation est plutôt peu développée, mais le chargement est faible. Il y a le temps que ça pousse.

Le lot augmente progressivement jusqu'à l'été, au fur et à mesure du sevrage progressif des veaux femelles puis mâles qui sont amenés à l'abattoir (valorisés en veau de pie). L'éleveur amène 4 vaches ou génisses à la fois. Un veau par semaine est amené à l'abattoir, ce qui fait que l'éleveur amène 4 vaches toutes les 3 semaines en pâture. Il met également 2 ânes pour impacter plus fortement les rejets de ligneux.

2/ L'ÉTÉ LES ANIMAUX VALORISENT LA VÉGÉTATION EN REPORT SUR PIED JUSQU'AU VÊLAGE.

A partir de juin, « on est large », c'est-à-dire que la végétation devient abondante et le report sur pied pour l'été s'accumule. L'ensemble du lot est sorti de la parcelle avant la mi-septembre, environ 15 jours avant les premiers vêlages. Les animaux sont ramenés au bâtiment (il est plus facile de ramener tout le monde) et triés en fonction de la date prévisible du vêlage.

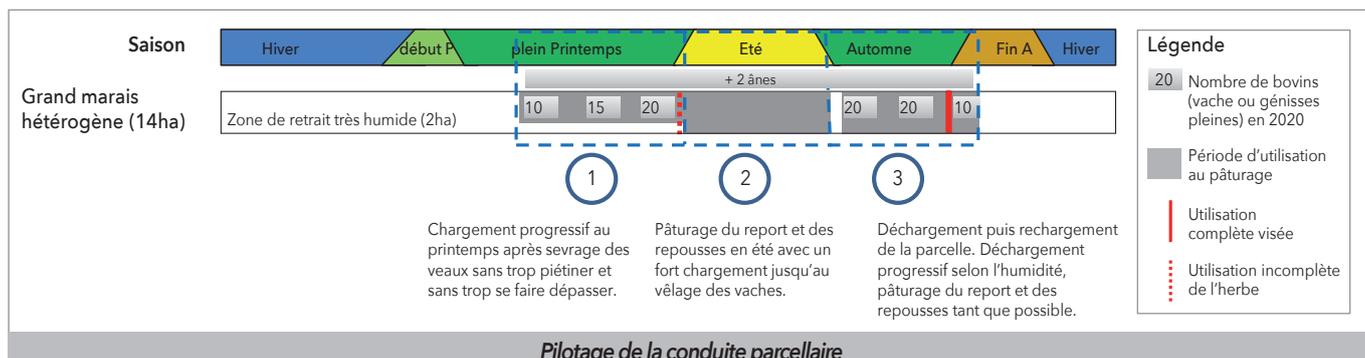


image de qualité médiocre

La parcelle au printemps. L'éleveur essaye d'amener des animaux assez tôt dans la parcelle pour consommer en partie les plantes les plus précoces avant qu'elles ne dominent trop le milieu et que la végétation ne perde trop d'appétence par rapport aux zones plus tardives qui risqueraient d'être surpâturées.



image de qualité médiocre

C'est un parc qui peut être très sûr pour l'été avec une bonne capacité de report sur pied, mais aussi de repousse. Cela évite de devoir gérer un râtelier ou de craindre que les animaux ne se sauvent.

3/ ENSUITE UN LOT EST RAMENÉ SUR LA PARCELLE TANT QUE CELA EST POSSIBLE.

Un lot de vaches ou de génisses qui vèlent en fin d'automne ou en hiver est ramené sur la parcelle (dont celles déjà là en été et d'autres selon l'état des autres pâturages) et restent le plus longtemps possible, jusqu'à ce que les pluies et le risque d'inondation empêchent l'accès (sortie le 1^{er} novembre en 2019).

Alexandre n'est pas gêné si l'herbe est bien rasée car il veut retarder la pousse au printemps pour éviter de se faire dépasser trop vite s'il ne peut pas venir tôt à cause de l'inondation. Si ce n'est pas le cas il prévoit d'amener plus d'animaux le printemps suivant si possible.

Tous les animaux sont déparasités lors de la rentrée en bâtiment (douve/strongle/paramphistome).



Dans le marais, il est difficile de venir tôt et de rester tard à cause de l'eau dans les parcelles. Pour cela Alexandre a appris à limiter le chargement instantané dans ces périodes de moindre portance pour tout de même amener des animaux, valoriser et maîtriser la végétation précoce, mais sans dégrader le couvert avec un piétinement excessif.

OBSERVATION DE L'ÉLEVEUR

Les animaux occupent l'espace de façon très différente selon les saisons. Elles consomment globalement d'abord la baldingère au printemps (les feuilles puis les tiges) sur les zones hautes et se tournent davantage dans les secteurs de joncs et carex plus tard en fin de saison.

Résultats

SOCIO-ÉCONOMIE :

Le travail de déplacement des animaux est limité et le report sur pied sécurise le fourrage en été, ce qui évite de devoir amener un râtelier ce qui serait très contraignant.

Le niveau de valorisation de la parcelle est assez élevé pour un marais puisqu'il correspond à environ 4000 journées de pâturage des vaches et génisses prêtes qui ont des besoins moyens, soit un chargement annuel d'environ 0,8UGB/ha ou un équivalent de 4,4 tonnes de matière sèche valorisé par hectare. Ces résultats sont positifs d'autant que les charges de travail et d'argent sont limitées.

SUR L'ANIMAL :

Les animaux sont en état et se plaisent sur le parc. De plus la transition de la mise à l'herbe pour les animaux n'est pas problématique car il y a beaucoup de pailleux dans la végétation (reste de tiges des baldingères, joncs).

En revanche le parasitisme pose un problème puisque l'éleveur préfère traiter l'ensemble du lot à la rentrée en bâtiment, ce dont il se passerait bien. Il craint de toute façon de devoir traiter pour la douve vu la présence d'eau libre dans la parcelle.

SUR LES VÉGÉTATIONS :

Le piétinement des zones basses que craint Alexandre et les gestionnaires du site s'avère bien géré, car la végétation est peu attractive pour les animaux au printemps et en automne par rapport aux zones hautes.

Les pratiques ont favorisé une diversification de la flore et des structures de végétation. D'une part les rejets des ligneux (saules) sont très attractifs pour les animaux qui les consomment au fur et à mesure qu'ils poussent, ce qui empêche donc leur recolonisation. Et d'autre part les espèces qui étaient ultra dominantes (Baldingère, Roseau, Lysimache, ...) du fait de la gestion passée de la parcelle ont été fortement consommées en période de pousse des plantes et régressent donc vite dans le milieu, ce qui était l'objectif initial.



Etat de la végétation en septembre 2019. Les espèces précoces en croissance mais lentes à la mise en réserve (Baldingère, Roseau...) sont fortement pénalisées par le pâturage et laissent de la place à plus de diversité (légumineuses, diverses).

ZOOM : Le pâturage du marais à la fois indispensable pour l'éleveur et pour la biodiversité.

POUR ALEXANDRE

Cette grande parcelle hétérogène « peu chargée » est très souple d'utilisation pour l'éleveur qui amène des animaux nécessitant peu de surveillance et qui se trouvent « au large » avec toujours de la végétation accessible. L'éleveur n'a pas trop à se soucier des animaux qui s'y trouvent bien.

POUR LA FAUNE ET LA FLORE

La partie pâturée du site abrite des habitats de Bas-marais à très forts enjeux écologiques. Les pratiques de pâturage en place sont favorables à la nidification et zone d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens ou encore d'orthoptères et au maintien d'une flore très diversifiée avec plus de 150 espèces recensées dont 40 d'intérêt patrimonial.



Conseils de l'éleveur

Alexandre constate que, quand il limite le chargement instantané comme c'est le cas sur cette parcelle, les bêtes ne se sauvent pas ce qui est très important afin d'éviter des journées à tenter de retrouver les animaux dans le marais.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

Valoriser le report sur pied au pâturage

Faire évoluer la végétation

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr



SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr



Ce retour d'expérience s'est appuyé sur le suivi des fermes qui a été réalisé depuis 2018 dans le cadre de la démarche Pâtur'Ajuste pour valoriser les prairies humides. Il a regroupé Scopela, le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et la Chambre d'Agriculture de la Somme aux côtés des éleveurs.

RÉDACTION FINANCÉE PAR :



Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide

ÉDITION : SCOPELA, Février 2021

73340 Bellecombe en Bauges

c.agreil@scopela.fr - contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

RÉDACTION :

